



DEMANDE DE CARTE BADGEO

TITULAIRE DE LA CARTE :

M Mme * à compléter obligatoirement

*Nom

*Prénom

*Date de naissance
jour mois année

Habitant chez (éventuellement)

*N° *Rue

*Code postal *Ville

E-mail

Téléphone fixe (réservé au service commercial) Téléphone portable

⇒ Plus pratique et rapide, demandez votre carte BADGEO en ligne sur www.ctbr67.fr

! Ne concerne pas les scolaires du Bas-Rhin

PHOTO OBLIGATOIRE
format photo d'identité uniquement (3x4 cm)
Ne pas utiliser de photo scannée

À COLLER ICI

pas d'agrafe ou autre système de fixation

N'oubliez pas de noter vos nom et prénom au dos de la photo.

J'ai pris connaissance, j'ai compris et j'accepte :

Les conditions générales d'utilisation de la carte BADGEO La politique de confidentialité

SIGNATURE OBLIGATOIRE

Fait à

SIGNATURE

Le
jour mois année

Je m'oppose à la conservation numérique de ma photo d'identité

***Attention**

Toute absence de réponse aux champs obligatoires de ce formulaire entraînera la non-délivrance de la carte BADGEO

Conformément à l'article 27 de la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant dont la Région Grand Est est la seule destinataire

PIÈCES INDISPENSABLES POUR TOUTE DEMANDE → ✓ PHOTOCOPIE D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ
✓ 1 PHOTO D'IDENTITÉ (3 X 4 CM)

Le délai de création de la carte BADGEO est de 48h

VOTRE PROFIL	VOTRE SITUATION	PIÈCES JUSTIFICATIVES SUPPLÉMENTAIRES
TOUT PUBLIC	<input type="checkbox"/> Vous avez 26 ans ou plus	
JEUNES	<input type="checkbox"/> Vous êtes âgé de 4 à 25 ans inclus	
FLUO 67 + TER	<input type="checkbox"/> Vous êtes détenteur d'un abonnement TER annuel ou mensuel (abonnement en cours de validité ou à venir)	✓ Justificatif nominatif d'achat de votre abonnement mensuel TER du mois en cours ou du mois prochain OU Justificatif nominatif d'achat de votre abonnement annuel TER ✓ Si le justificatif de l'abonnement n'est pas nominatif, photocopie de votre carte Simplicités mentionnant votre nom et le numéro de carte Simplicités
SOLIDARITÉ	<input type="checkbox"/> Vous êtes bénéficiaire de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA)	✓ Photocopie de la décision d'attribution de l'allocation de moins de 3 mois, notifié par la caisse de retraite du demandeur
	<input type="checkbox"/> Vous êtes bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)	✓ Photocopie de l'attestation de paiement de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de moins de 3 mois
GRATUITÉ	<input type="checkbox"/> Vous êtes en recherche d'emploi inscrit au Pôle Emploi	✓ Attestation des périodes d'inscription datée de moins de 3 mois
	<input type="checkbox"/> Vous êtes bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active (RSA) ou ayant droit	✓ Photocopie de l'attestation de paiement de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de moins de 3 mois.

La première carte BADGEO est gratuite. En cas de perte, de vol ou de dégradation (la carte doit être conservée dans son étui), le duplicata de la carte Badgeo sera facturé.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION DE LA CARTE BADGEO



1. GÉNÉRALITÉS

1.1. La carte Badgeo est un support sur lequel le titulaire peut charger un titre de transport. Cette carte est personnelle, elle comporte la photo, le nom et le prénom du titulaire et ne peut être utilisée que par celui-ci.

1.2. La carte Badgeo, chargée d'un titre de transport, doit être validée systématiquement à chaque montée dans les cars du Réseau Fluo 67, y compris en correspondance ainsi que sur les réseaux urbains en cas de titre combiné. Elle doit être présentée en cas de contrôle. En cas de doute sur l'identité du titulaire, lors d'un contrôle, la communication d'un justificatif d'identité peut être exigée.

1.3. Toute utilisation non conforme à ces dispositions constitue une situation irrégulière entraînant le paiement d'une indemnité forfaitaire, conformément à la réglementation applicable aux services publics de transport terrestre de voyageurs.

2. PERTE – VOL

2.1. En cas de perte/vol d'une carte Badgeo, le titulaire doit se présenter muni d'une pièce d'identité et d'une photo à l'agence commerciale de la Gare Routière des Halles afin d'établir un duplicata de sa carte Badgeo ou faire sa demande via l'espace Badgeo en ligne (<https://www.ctbr67.fr/espace-badgeo/>).

2.2. La création du duplicata de la carte BADGEO fera l'objet des frais en vigueur pour l'obtention d'un duplicata.

3. DISPOSITIONS DIVERSES

3.1. Les présentes conditions générales s'imposent au titulaire qui reconnaît en avoir pris connaissance à l'achat de la carte Badgeo et à la signature du contrat. Toute correspondance doit être adressée à : CTBR – Gare Routière des Halles – 20 place des Halles – 67000 STRASBOURG.

3.2. Les données personnelles contenues dans la présente demande seront utilisées aux seules finalités décrites dans la politique de confidentialité de la CTBR (disponible sur le site web de la CTBR et en agence commerciale). Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de modification, de rectification, d'opposition et de portabilité de vos données personnelles auprès de la CTBR par demande écrite à la CTBR – service DPO – Gare Routière des Halles – 20 place des Halles – 67000 STRASBOURG

Avril 2019